



# Saint-Bardoux Infos

Septembre 2024

## MAIRIE DE SAINT-BARDOUX

230 F, route de Clérieux  
26 260 Saint-Bardoux

Téléphone : 04 75 71 57 98

Email :  
[SaintBardoux@valenceromansagglo.fr](mailto:SaintBardoux@valenceromansagglo.fr)

Site internet : [saint-bardoux.fr](http://saint-bardoux.fr)

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h  
le vendredi, de 14 h à 17 h 30

Permanence de monsieur le Maire :

lundi et mercredi (10 h - 12 h)  
vendredi (17 h - 19 h)

Prochains conseils municipaux :  
21 octobre - 18 nov. - 16 décembre

## Le mot du maire



Comme vous le savez, l'été a débuté avec l'élection le 7 juillet dernier d'une nouvelle Assemblée Nationale. Dans notre circonscription, un nouveau député, Thibault Monnier,

succède désormais à Emmanuelle Antoine, et a pris ses fonctions au sein d'un groupe politique prêt à peser de tout son poids sur le nouveau gouvernement. La période estivale, les Jeux Olympiques, l'absence de gouvernement, ont naturellement contribué à déplacer nos centres d'intérêts. Pour autant, durant ces deux mois d'été, les municipalités n'étaient pas en vacances et ont continué à administrer. Je trouve dommageable que notre représentant à l'Assemblée Nationale, inconnu pour la très grande majorité de nos concitoyens locaux, n'ait pas mis à profit cette période pour venir à la rencontre des différents maires de sa circonscription, les connaître et mesurer leurs attentes et leurs besoins. La politique ne doit pas se résumer à des

discours devant des caméras ou des micros. C'est un travail quotidien, a fortiori pour un député dont le rôle consiste à établir le lien entre le peuple et les instances gouvernementales. Pour paraphraser le général de Gaulle qui, pour signifier que la gestion d'un pays ne doit pas dépendre de l'argent, aimait à rappeler que « la politique de la France ne se fait pas à la corbeille », je serais tenté de dire que la politique ne se fait pas qu'à l'Assemblée Nationale, mais aussi dans les territoires, pour avoir une connaissance réelle et précise des besoins des Français. Au cours de cet été, l'activité municipale a donc été d'autant plus intense que nous avons dû procéder à une réorganisation temporaire de notre secrétariat. Ce qui, entre autres, n'a pas empêché de finaliser les dernières étapes du dossier de la construction de notre école. Mais grâce aux associations de la commune, cette période a été ponctuée de moments conviviaux, notamment les mardis soirs, sous le marronnier de la place de la mairie, grâce au dévouement des bénévoles du Bar-d'Où-Lien, à l'occasion du marché estival porté par le Comité des Fêtes qui fut une belle réussite, ou lors des concours de boules organisés par le Club Saint-Baudile et l'ACCA. Ces manifestations furent autant de moments où ont été portées haut et fort les couleurs de l'amitié et la joie de vivre ensemble à Saint-Bardoux. La rentrée des classes est venue conclure ces deux mois d'été. Je souhaite à tous nos jeunes d'acquérir de nombreuses connaissances et apprentissages pour être les forces vives et éclairées de demain.

Cordialement

## Un nouveau secrétaire de mairie



Depuis le 15 juillet, Thomas Serafini assure le secrétariat de la mairie de Saint-Bardoux le lundi et le mardi, en remplacement partiel de Laurence Pautrat, notre secrétaire générale titulaire, qui doit prendre un peu de temps pour se soigner.

Après une solide formation en informatique, Thomas Serafini a décidé de rejoindre les rangs de la fonction publique. Il a effectué un remplacement d'un an à la mairie de Combovin jusqu'en juillet 2024, où sa formation à ce poste a été validée avec brio. La fonction de secrétaire général de mairie est un poste crucial dans une petite mairie comme la nôtre car l'ensemble des tâches administratives, d'état civil, de gestion, d'accueil... doit être effectué dans le respect de lois et de réglementations précises et parfois très complexes. Nous souhaitons la bienvenue à Thomas Serafini, ainsi qu'un prompt rétablissement à Laurence Pautrat que vous pouvez retrouver en mairie le mercredi, le jeudi et le vendredi, aux heures d'ouverture.

## Construction et réhabilitation de l'école communale



Cheminement provisoire pendant la première phase de travaux

Depuis maintenant quatre ans, le conseil municipal travaille sur le projet de la construction et la réhabilitation de notre école communale, dont les locaux étaient devenus au fil des ans vétustes et inadaptés aux pratiques pédagogiques d'aujourd'hui. Pour mémoire, le projet prévoit la construction de deux nouvelles salles de classes, la réhabilitation du bâtiment d'origine pour accueillir une salle de garderie, une bibliothèque et des bureaux administratifs ainsi que potentiellement une troisième salle de classe, la construction d'un restaurant scolaire sur l'emplacement de l'ancien préau et la transformation du bâtiment au centre de la cours en salle de motricité prolongée d'un préau pour accueillir les enfants durant les récréations les jours de pluie. D'autre part, cette réhabilitation ambitieuse nécessite l'aménagement d'un local technique sur le site du terrain de foot. Ce scénario a été le fruit d'une longue réflexion, alimentée par de nombreuses réunions de concertation et de consultations citoyennes, menée grâce à l'aide indispensable du CAUE de la Drôme, puis du cabinet d'architecte ECOTEAM qui, depuis le mois de septembre 2023, a produit des plans définitifs et des estimatifs de prix afin de faire les demandes de subventions auprès des divers financeurs que sont le Département de la Drôme, l'Etat, la Région, l'Europe, ainsi que le SDED (Syndicat de Distribution d'Energie de la Drôme). Le 7 juillet, nous avons lancé un appel d'offre auprès des entreprises pour la construction des bâtiments et le 9 septembre le choix des entreprises a été effectué. Le rapport d'analyse des offres fait ressortir une dépense de construction comprenant aussi les dépenses d'études, de maîtrise d'œuvre et de contrôle de 1 967 909 € HT. Le taux des subventions prévus sera proche de 77 % du montant des travaux, ce qui donnera une charge financière pour la commune de l'ordre de 470 000 €. Les travaux devraient débuter en novembre. Ils vont engendrer des modifications du plan de cheminement et la limitation provisoires de l'utilisation du parking de l'école.

## C'est la rentrée !



Les élèves de l'école ont fait leur rentrée le lundi 2 septembre ! Les retrouvailles étaient joyeuses et ensoleillées, autour d'un petit-déjeuner de rentrée qui a permis de prendre du temps pour accueillir les six nouveaux élèves.

Comme l'année dernière, Gaëlle Moreno accueillera les enfants de CE2, CM1 et CM2, et Anaïs Pierre, la directrice, ceux de Grande section, CP et CE1. Il y a, pour cette rentrée, 18 élèves dans chaque classe, soit 36 en tout.



Charlotte Françoise poursuit ses missions d'ATSEM dans la classe des plus jeunes, et accompagne aussi Zélia Robert, en charge du périscolaire, sur le temps de la cantine.

Comme chaque année, les classes ont été un peu réaménagées pour convenir aux nouveaux effectifs et s'adapter aux pratiques pédagogiques des enseignantes. Les projets vont pouvoir aussi démarrer, et les enseignantes mettront les sciences à l'honneur dans leurs classes ! L'année s'annonce riche en découvertes...

## A propos de la garderie périscolaire

La garderie périscolaire de notre école communale pourra accueillir cette année jusqu'à 36 enfants. Pour rappel, la garderie est ouverte le matin de 07 h 15 à 08 h 20 pour un tarif forfaitaire de 1 € 60, et l'après-midi, de 16 h 10 à 18 h 30, à raison de 1 € 12 la demi-heure. Une aide aux devoirs est généreusement assurée par Zélia Robert, notre employée communale, en fonction du groupe d'enfants et des besoins exprimés par les parents. En ce début d'année, la garderie sera plus particulièrement animée par un projet : la participation des enfants au « Chemin des Artistes » le week-end du 12 et 13 octobre 2024. Pour cela, après avoir engagé une réflexion autour de l'art, les enfants laisseront libre cours à leur créativité et les œuvres réalisées seront exposées à la salle des fêtes.

Bonne rentrée à tous !

## Le CCAS prépare la fin de l'année

L'équipe du CCAS aura le plaisir de convier les aînés de la commune de Saint-Bardoux pour son traditionnel repas de fin d'année, programmé mardi 3 décembre, à 12 h., au Domaine 1888 - Traiteur La Romance (70 - Route des Combettes - Bren). Un covoiturage pourra être mis en place sur demande. Les personnes qui ne souhaitent pas prendre part au repas auront la possibilité de venir chercher un colis de fin d'année en salle des associations, en matinée le jeudi 5 décembre, en présence d'élus du CCAS. Un café d'accueil sera servi. Pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer, une livraison sera assurée par les membres du CCAS l'après-midi. Un courrier personnalisé sera envoyé courant octobre à chaque administré concerné afin qu'il puisse faire part de son choix.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Catherine Cointe au 06 82 43 65 45.



## Remise en état de la Route des Buis

Au cours de l'année 2023, à la demande de la commune de Clérieux, il avait été décidé d'interdire la circulation sur la route des Collines à partir du carrefour de la route des Buis afin de rediriger le flux routier sur la D.532 qui traverse Granges-les-Beau-mont et ainsi atténuer les nuisances subies par les riverains, en particulier ceux du quartier des Sables, nuisances occasionnées par la surfréquentation et la vitesse excessive. Ce test ne s'est pas révélé concluant et l'interdiction temporaire de circulation a depuis été levée. Il a au contraire occasionné une surfréquentation de la route des Buis dont l'accotement droit a été endommagé. C'est pourquoi la commune de Saint-Bardoux a fait procéder par l'entreprise Clavel à la remise en état de cette route, notamment en surélevant les accotements endommagés, afin de lui redonner son statut initial de



route communale destinée à être essentiellement empruntée par les riverains, et non plus servir de raccourci aux automobilistes en transit.

## Etat Civil

### Naissances :

Lya Da Silva  
(10 août 2024)

Achille Aime  
(4 septembre 2024)

### Mariages :

Baptistine Notte &  
Walison Souza Santana  
(12 juillet 2024)

Aurélié Sisti &  
Aurélien Dupuy  
(7 septembre 2024)

### PACS :

Anaïs Breittenstein &  
Ludovic Battestini  
(21 août 2024)

### Décès :

Dominique Maisonnat  
(née Pouzin)  
(10 août 2024)

## PanneauPocket

Nous vous rappelons que la municipalité de Saint-Bardoux est équipée de l'application PanneauPocket afin de diffuser ses informations en temps réel. Il s'agit d'une application gratuite, anonyme et sans publicité que vous pouvez télécharger dès à présent. Pour cela :

- 1) Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette, tapez « PanneauPocket » dans la barre de recherche, puis « Installer »
- 2) Une fois l'application ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez « Autour de moi »
- 3) Cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.

Bonne utilisation !



## Les associations ont fait leur rentrée

Mardi 17 septembre, la commission « Association » a réuni les représentants des différentes associations de la commune de Saint-Bardoux pour faire le point sur leur organisation annuelle, et notamment les désirs de chacun quant à l'utilisation des trois salles que la municipalité met désormais à leur disposition : la grande Salle des Fêtes, la petite Salle des Associations, et depuis l'année dernière la Salle du Stade, de dimension intermédiaire. Fructueux et constructifs, les échanges ont notamment porté la mutualisation des moyens. La présence de nouveaux venus est à signaler : Maxence Leroy et Enzo Vernet président désormais le FCCBG, et Christelle Corbet, Sports et Loisirs, secondée d'Anna Giroux-Loubat à la vice-présidente et Aurélié Sisti au secrétariat.

## Fin de saison estivale pour le Bar-d'Où-Lien

La deuxième saison du bar estival s'est clôturée mardi 27 août avec succès : près de 300 personnes se sont retrouvées sous le marronnier de la place de la mairie par une chaude soirée d'été, à l'image d'une météo globalement favorable lors des quinze mardis de partages et de rencontres conviviales qui ont précédé. Animations et soirées à thèmes ont ponctué ces différentes soirées : barbe-cue, acras, concert, poulet boucané, karaoké... et « les Pinsas d'Estelle », une nouveauté qui a remporté un vif succès. Le brasseur a ajouté sa touche locale en brassant une bière spéciale, « Bière d'Où Lien », également très appréciée.



Comme l'an dernier, nous avons mis un point d'honneur à proposer un maximum de produits locaux, à l'exception de la dernière des planches apéritives composée des produits espagnols importés par Marilyne. D'autre part, nous avons cherché à limiter au mieux le prix des consommations afin que ces soirées restent accessibles à toutes les familles. Ces soirées de convivialité, de discussion, de découverte de l'autre, grands et petits, sont les ingrédients que le Bar-d'Où-Lien souhaite proposer à la vie du village. Il n'est pas rare que lors d'une soirée une personne plus âgée s'exclame : « mais je ne connais plus personne ! », phrase caduque dès le mardi suivant !



Aussi, nous tenons à remercier nos « habitués », qui ont été présents de la première à la dernière soirée. Merci à ceux qui nous ont soutenus ponctuellement lors des soirées à thème. Merci aux jeunes qui ont vidé plus d'une fois la brouette ! Merci à tous les bénévoles qui ont tenu le bar, installé tables et chaises, débarrassé, fait la vaisselle... bref contribué à la réussite de cette saison 2024. Merci enfin aux actrices, essentiellement, que nous ne citerons pas au risque d'en oublier une, qui ont permis l'ouverture du bar saisonnier et animé le village cet été.

Créer du lien, s'approprier les uns les autres... sont autant d'objectifs de l'association qui ont été parfaitement atteints. Mais le Bar-d'Où-Lien, ce n'est pas qu'un bar estival, et si des personnes souhaitent organiser une rencontre, une manifestation, partager une passion, nous les invitons à nous contacter. La balade au clair de lune ne sera pas reconduite cette année, personne ne s'étant mani-

festé pour porter ce projet. En revanche, l'idée du concours de gâteaux ou de l'après-midi jeux reste maintenue. La date de l'assemblée générale vous sera communiquée ultérieurement via Panneau-Poket ou sur le site de la Mairie.

A très vite pour de nouvelles aventures !

## Sports et loisirs

L'association Sport et loisirs a repris ses activités grâce à l'arrivée de trois nouveaux professeurs, Loïc, Noémie et Damien. Le planning a été reconduit avec toujours cette année des cours de Pilates, Caf, Tabata et Yoga, ainsi que désormais du Hiit et du stretching postural. Pour plus de renseignements, contactez-nous au 06 82 38 43 73 ou sur notre site : <http://sportsetloisirs26.wixsite.com/Fitness>

## Voyage du Club Saint-Baudile dans le Luberon

C'était le 11 juin 2024. Le départ en bus était prévu à 6 heures 45 lorsque la radio a annoncé le décès de Françoise Hardy, l'égérie des sixties ; le club Saint-Baudile a compris, mais ne s'est pas appesanti sur l'événement. L'heure n'était pas à la nostalgie. Une belle matinée commençait, la lumière inondait le parking, on n'allait pas pleurer. On roulait vers le Luberon pour l'in-



ontournable visite du sentier des Ogres au village de Roussillon où le groupe s'égailla dans l'émerveillement des couleurs et des paysages. Après la pause du déjeuner prévu à Banon où le repas fut chaleureusement accueilli par les amateurs de canard, le club Saint-Baudile prenait allègrement la route de Simiane-La-Ronde pour la visite de son château. Ancien oppidum romain, transformé au cours des siècles et aujourd'hui classé Monument historique, le site étonne par l'étrangeté de son architecture. Sous le ciel des Alpes de Haute-Provence cher à Jean Giono, on cultive les plantes aromatiques et médicinales, ce dont témoigne le laboratoire installé dans le donjon octogonal. Dans ce pays de soleil et d'abondance, le car des Rapid'Bleus faisait traverser à ses voyageurs des kilomètres d'impressionnants vergers chargés de fruits à la rencontre d'Aptunion où le Musée et la Maison du fruit confit les attendaient. Une visite et des instants de découverte et de dégustation inoubliables ! Au terme du voyage, après quelques emplettes gourmandes dans la boutique nichée dans l'enceinte des ateliers de fabrication, chacun repartait riche de plaisirs gustatifs et raffinés. L'ambiance était amicale et joyeuse. Il était temps pour le président et son club de rentrer au bercail. De retour à Saint-Bardoux, sur le parking de l'école, on partageait l'avis de Bernard Lambert : « Une journée bien remplie et vraiment réussie », se félicitait le valeureux président.



## Un marché d'automne à Saint-Bardoux

S'il a été décidé d'interrompre le marché hebdomadaire des producteurs locaux organisé chaque vendredi soir, mais pas suffisamment viable dans sa forme actuelle, le Comité des Fêtes a en revanche décidé d'inaugurer cette année un marché d'automne qui se tiendra vendredi 8

novembre, à la Salle des fêtes, de 17 h à 22 h. Loin de la concurrence que constituent les très nombreux marchés de Noël de fin d'année, il aura pour but de promouvoir les couleurs et les saveurs des produits de saison : champignons, noix, châtaignes, courges, pommes, coings, fromages, vins... Il accueillera également le talent et le savoir-faire indéniables de notre petit artisanat local : bijoux, sacs, créations textiles, bougies, chrysanthèmes... Enfin, la convivialité de l'évènement sera assurée par notre buvette, nos stands de marrons grillés, de soupes chaudes de saison, de caillettes, de pains et crêpes maison... C'est très chaleureusement que le Comité des Fêtes vous souhaite la bienvenue sur ses marchés saisonniers en attendant de vous en dire davantage.



Rendez-vous les 12 et 13 octobre 2024 pour la 16<sup>e</sup> édition du *Chemin des artistes* !

## CHEMIN ARTISTES

Le *Chemin des artistes* est une manifestation culturelle coordonnée par Valence Romans Agglo entièrement gratuite. Le temps d'un week end, des artistes professionnels et amateurs présentent leur univers artistique : peinture, sculpture, photographie, gravure, graff, arts numériques... De salles des fêtes en églises, d'écoles en théâtres, de nombreux artistes professionnels et amateurs exposent sur les 39 communes du territoire participantes à l'événement, de Chabeuil à Valherbasse, en passant par Montéléger, Peyrus, Jaillans, Châteauneuf-sur-Isère, Saint-Paul-les-Romans... et bien sûr Saint-Bardoux. Au programme : expositions, rencontres, animations... Durant le week-end d'exposition des circuits vélos sont organisés en partenariat avec des cyclo-clubs. Le but étant de proposer des randonnées à vélo encadrées, et de visiter les diverses expositions proposées dans les différentes communes. Depuis plusieurs années déjà, notre commune accueille de nombreux artistes aux univers différents et cette année nous promet encore de belles découvertes : aquarellistes, photographes, sculpteurs, dessinateurs et peintres auront le plaisir de vous présenter leurs œuvres à la Salle des Fêtes. Consultez les fiches des artistes afin de préparer votre circuit :

<https://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr/liste-artistes.html>

L'exposition sera ouverte de 10 h 30 à 18 h 30. Le vernissage aura lieu le samedi 12 octobre à 18 h en présence de Monsieur le Maire. Pour accompagner ce moment, l'association vocale bardousienne « les Arondelles » proposera une prestation musicale. Cette première journée se clôturera par un pot de l'amitié.



### Laurent Farre, invité d'honneur de la saison 2024 du Chemin des Artistes

Le photographe bardousien Laurent Farre aura les honneurs de l'exposition proposée cette année dans le cadre du Chemin des Artistes. Avant de découvrir ses clichés le week-end du 12-13 octobre, nous lui avons demandé de se présenter :

« Je fais de la photo depuis mon adolescence, au sein de la section photo de la MJC de Saint-Donat, où on développait les pellicules "noir et blanc" argentiques et tirait les photos dans le laboratoire photo de la MJC... puis ensuite à la maison, à Saint-Bardoux, où j'avais installé mon propre petit labo et un agrandisseur. J'ai intensifié cette passion il y a une vingtaine d'années, en passant à la photo numérique et en fréquentant, dans un premier temps, l'activité photo du Centre de création artistique de Saint-Donat. Depuis ma retraite, j'adhère à l'Atelier photo de Saint-Marcel-les-Valence, où les échanges avec les autres membres permettent, dans un esprit constructif, d'améliorer sa technique et d'apprendre continuellement. Mes photos y sont régulièrement exposées, ainsi qu'à la cave Pradelle (Chanos-Curson) ou au festival photo de Crussol (Saint-Péray). Je suis un photographe amateur et passionné, touche à tout. Mes sujets de prédilection sont les paysages, ainsi que les animaux ou le sport. Les clichés sont pris au cours de mes voyages ou de mes randonnées, mais aussi près de la maison, à Saint-Bardoux. Littéralement, la photographie, c'est l'écriture par la lumière. Aussi je m'emploie à maîtriser le mieux possible cette calligraphie afin que mes clichés transmettent aux yeux et au cœur des visiteurs une émotion suscitée par la beauté du monde. En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer et d'échanger à Saint Bardoux, à l'occasion du Chemin des Artistes. »





## Détente et Harmonie

Les cours de Qi Gong ont repris mardi 17 septembre, de 18 h. 30 à 20 h., à la salle des fêtes de Saint-

Bardoux. Cette année nous pratiquerons une nouvelle forme : le Wu Dang 1 qui comprend douze mouvements. C'est une série complète facile à pratiquer qui s'adresse à toutes et tous, quelque-soit sa forme physique.

Elle permet de :

- rétablir et harmoniser l'énergie des liquides et du sang
- renforcer le niveau énergétique
- détendre le diaphragme et apaise la respiration
- libérer les articulations

Venez nous rejoindre et pratiquer avec nous, dans la bonne humeur et la détente. Le premier cours est gratuit.

Pour plus de renseignements, contacter Arlette Tardy au :

06 16 83 36 43.

## Des nouvelles de l'ACCA

Cette année, l'ACCA de Saint-Bardoux réunit sous la présidence de Cyril Larat 38 membres qui se sont retrouvés le 8 septembre pour l'ouverture de la chasse. La saison s'achèvera le deuxième dimanche de janvier. Des battues au grand gibier seront organisées le samedi matin, mais également en semaine, y compris le mercredi si la forte présence de sangliers l'exige. Le règlement de l'ACCA ainsi que les différents arrêtés préfectoraux sont disponibles en mairie. Côté manifestation, nous rééditerons notre traditionnelle « matinée boudin » dimanche 10 novembre, à la Salle du Stade.

Excellente saison à tous !

## Insolite

Vous ne l'avez peut-être pas remarqué, mais depuis le début de l'été un nouveau logement insolite a été installé dans notre commune. Certes il est discret comme le sont ses occupants que nous croisons le plus souvent la nuit et dont les sorties nocturnes, loin d'être malfaisantes, ont au contraire pour but de nous débarrasser de quelques êtres nuisibles. Cet occupant un peu particulier est la chouette effraie (ou chouette des clochers, ou encore dame blanche). C'est afin de faciliter son retour dans nos contrées qu'un nichoir a été installé dans le clocher de l'église de Saint-Bardoux. La chouette effraie possède un plumage assez clair. Le dessus est gris, ponctué de fines tâches noires et blanches et le dessous est brun-jaune, constellé de petites tâches brun-foncé ou blanc. La chouette effraie se caractérise par un masque facial pâle en forme de cœur qui permet de la différencier facilement de ses autres congénères. Essentiellement nocturne, son activité de chasse est intense mais limitée. Elle débute au début de la nuit, une heure après le coucher du soleil, est interrompue par une période de repos pour reprendre avant l'aube. Toutefois, en période de nourrissage des jeunes, il arrive à cet oiseau de chasser également de jour. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas sa vision nocturne qui lui donne une capacité de chasse redoutable mais son système auditif très développé qui lui permet d'entendre le déplacement d'une souris ou d'un mulot, voire de plus petits insectes volants.



Amis ornithologues, à vos jumelles !



# L'Agglo agit pour faciliter nos déplacements

## SERVICE À LA DEMANDE



## LE SERVICE RÉSAS+

Comment utiliser le service RÉSAS+ ?

### ÉTAPE 1

Inscrivez-vous et réservez votre trajet sur [valenceromans.mobilites.fr](http://valenceromans.mobilites.fr)

### ÉTAPE 2

Rendez-vous à l'arrêt quelques minutes avant l'horaire convenu

### ÉTAPE 3

Profitez de votre trajet Citea !



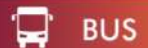
## SECTEUR ROMANS OUEST

Le service Résa + vous permet de rejoindre les arrêts **Romans Gare, Romans Jean Jaurès, Collège Debussy ou Lycée du Dauphiné**

**Horaires de fonctionnement :**  
du lundi au samedi : de 6h45 à 20h  
le dimanche : de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00

## VOS LIGNES ET SERVICES DE MOBILITÉ

VALENCE ROMANS **Mobilités** | CITEA



### VOS AVANTAGES



**BOUTIQUE EN LIGNE**  
rechargez votre titre 7j/7 24h/24



**ITINÉRAIRE SUR MESURE**  
sur le site, l'application ou en agence !



**INFOS TRAFIC**  
créer un compte sur notre site ou application et recevez toutes les infos !



**HORAIRES EN TEMPS RÉEL**  
sur l'application ou à l'arrêt grâce aux QR Code



**DES ABONNEMENTS À PETITS PRIX**

JEUNES / RÉDUITS ▶ 10€ PARMIS OU 100€ L'ANNÉE  
TOUT PUBLIC ▶ 20€ PARMIS OU 200€ L'ANNÉE

### RETROUVEZ-NOUS

#### AGENCE MOBILITÉS



2 Boulevard Gabriel Péri à Romans à proximité de l'arrêt Romans Gare

#### SITE

[valenceromansmobilites.fr](http://valenceromansmobilites.fr)

#### APPLICATION

Valence Romans Mobilités

#### FACEBOOK

Valence Romans Mobilités

#### CENTRALE D'APPEL

04 75 600 626



## COVOITURAGE

▶ COVOITUREZ AVEC KLAXIT ET RENTABILISEZ VOTRE TRAJET

Passagers : Tous vos trajets sont offerts  
Conducteurs : Bonus Covoit' de 100€

Téléchargez l'appli Klaxit

VOTRE AIRE DE COVOITURAGE PRÈS DE CHEZ VOUS

DIABOLO BOURG-DE-PÉAGE



## AUTOPARTAGE

▶ L'AUTOPARTAGE PRÈS DE CHEZ VOUS ACCESSIBLE 24H/24 POUR 1H OU+

Occasionnelle, à l'heure, à la journée ou plus. Ce service de proximité, pratique et économique, remplace ainsi la voiture personnelle dont on ne se sert pas tous les jours, ou le véhicule de société.

**citiz**



## VÉLO



### LIBÉLO

▶ DÉCOUVREZ LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

350 vélos dont 110 à assistance électrique

53 vélostations réparties sur Valence, Bourg-lès-Valence, Alixan, Guilherand-Granges, Portes-lès-Valence, Saint-Péray, Romans-sur-Isère et Bourg-de-Péage

Téléchargez l'appli Libélo-PBSC

### MON LIBÉLO

▶ LOUEZ VOTRE VÉLO

Pour une durée de 3 à 6 mois, louez un vélo électrique.

Pendant cette période, le vélo est à vous !



### VÉLOBOX

▶ STATIONNEZ VOTRE VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ !

Un service de consignes à vélos individuelles ou collectives.

Deux formules :

- avec abonnement : louez votre place pour 1, 6 ou 12 mois
- sans abonnement : 1h ou une après-midi en ville à Valence ou Romans-sur-Isère

### CYCLÉO

▶ VOTRE RÉSEAU VÉLO !

Avec Cycléo, Valence Romans Mobilités donne l'opportunité aux habitants du territoire d'opter pour une nouvelle forme de mobilité efficace.

Découvrez un maillage de 200 km d'itinéraires cyclables qui reliera entre elles 28 communes.

+ d'infos sur le site [valenceromansmobilites.fr](http://valenceromansmobilites.fr)



## Le collectif ASSEZ ! contre l'échangeur de Porte de DrômArdèche

Un projet en vue de la réalisation d'un échangeur autoroutier sur l'A7 au niveau de Saint-Vallier (les échangeurs de Porte de DrômArdèche) est en cours. Pour cela, une enquête publique se déroulera du 6 septembre au 7 octobre inclus. Un collectif, ASSEZ !, s'est formé pour s'opposer à ce projet jugé « d'une autre époque » du fait de son impact environnemental et financier consécutif aux quelque 18 000 voitures et 1500 poids lourds qui traverseront quotidiennement Saint-Donat et les villages voisins. Le collectif ASSEZ ! vous invite à donner votre avis sur le site dédié :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5502>

Ses membres seront présents à la Mairie de Saint-Bardoux le vendredi 20 septembre de 16 h. à 19 h. pour répondre à vos questions et vous aider, si vous le souhaitez, à rédiger une contribution qu'il transmettra aux commissaires enquêteurs.

## De la bonne gestion des déchets

Afin d'optimiser la collecte des déchets, des Points d'Apport Volontaire (PAV) ont été déployés par Valence Romans Agglo sur toutes les communes du territoire. Saint-Bardoux en compte trois :

- Au nord de la commune : route de la Plaine, près de la station d'épuration
- Dans le village, sur la place du cimetière
- Au sud de la commune : en bas de la Départementale 574.

Pour que l'utilisation de ces PAV se passe du mieux possible, nous vous rappelons les quelques règles à suivre :

- Les ordures ménagères doivent être jetées dans des sacs fermés de 50 litres maximum.
- Le tri doit être jeté en vrac sans sac. Les emballages et papiers ne doivent pas être imbriqués. Ils doivent être vidés mais non lavés.
- Quand des sacs ont été déposés aux pieds des conteneurs, vous pouvez tout de même essayer de déposer vos déchets dans le tambour car cela ne signifie pas forcément que le conteneur est plein.
- Si un conteneur est plein, tentez de déposer vos déchets dans les autres conteneurs présents sur le site.
- Quand tous les conteneurs sont pleins pour un même flux (ordures ménagères, tri), vous pouvez le signaler sur [agglae.fr](http://agglae.fr) en précisant le numéro des conteneurs.
- Pour limiter votre production d'ordures ménagères et les odeurs dans vos poubelles ou dans les conteneurs, pensez à faire votre demande de composteur, fourni gratuitement par l'Agglo.
- Les dépôts sauvages sont interdits, y compris au niveau des PAV.



# Procès-Verbal du Conseil Municipal du 24 juin 2024

Le PV du conseil municipal du 27 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

## 1. DQE ROUTE DES CHENES

Etienne Larat rappelle la problématique : il faut débloquer ce dossier et pour cela, la réalisation du premier tronçon est nécessaire. L'appel d'offre va être lancé. La discussion avec les propriétaires du second tronçon va reprendre parallèlement afin de faire aboutir l'ensemble du projet dans des délais acceptables. Le coût de cette décision pour la commune est important (chiffré actuellement à 100 000 €). Il est le résultat du blocage imprévu de quelques propriétaires riverains. M. le Maire informe le conseil municipal que le projet de construction de la route des Chênes est modifié et sera réalisé en plusieurs tranches. Le coût prévisionnel de la première tranche est de 160 671.05 € HT soit 192 805.26 € TTC. M. le Maire expose le plan de financement prévisionnel modifié et les aides financières susceptibles d'être octroyées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 1 abstention :

Recettes (€ HT)		Dépenses (€ HT)	
		TRAVAUX	143 455.57
FOND DE CONCOURS	28 266.00	MOE 6,30 %	9 037.70
VALENCE ROMANS AGGLO ASSAINISSEMENT	24 168.37	ASSURANCE DO 0,7 %	1 005.00
EMPRUNT - FONDS PROPRES	108 236.68	ALEAS ET ACTUALISATION 5%	7 172.78
<b>Total HT</b>	<b>160 671.05</b>	<b>Total estimatif HT</b>	<b>160 671.05</b>
		TVA 20 %	32 134.21
		<b>Total estimatif TTC</b>	<b>192 805.26</b>

- **ADOpte** le projet de construction de la route des Chênes s'élève à un coût prévisionnel de 160 671.05 € HT soit 192 805.26 € TTC.

- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel ci-dessous.

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à solliciter toutes les subventions nécessaires auprès de l'État, du Département, de Valence Romans Agglo pour le fond de concours.

- **CHARGE** le Maire de toutes les formalités.

## 2. QUESTIONS DIVERSES

**2.1. Travaux routes :** 1) Route des Hôtes : l'enfouissement du réseau électrique et téléphonique a commencé. Coût pour la commune : 2 200 € - 2) Route des buis : On attend que l'entreprise Clavel répare les bas-côtés. Coût pour la commune : environ 6 000 €

**2.2. Elections législatives :** le tableau a été finalisé grâce à l'aide d'administrés.

**2.3. Urbanisme :** 7 / 8 déclarations de travaux déposées pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

**2.4. Chantier école :** Le permis de construire de l'école est accordé. L'appel d'offre est lancé. Les réponses sont attendues pour le 19 juillet prochain.

**2.5. Notre secrétaire devrait être remplacée à partir du 1<sup>er</sup> juillet.**

Il ne s'agira peut-être que d'un remplacement à mi-temps, l'agent souhaitant assurer l'autre moitié si son état de santé le permet.

**2.6. Route des Chênes :** Stéphane Perche revient sur la route des Chênes, à propos de la signature du protocole d'accord à présent caduc, mais existant, afin de prouver que les propriétaires sont revenus sur leur décision et ont provoqué le blocage onéreux pour la commune.

Etienne Larat explique les résultats financiers positifs de la gestion de l'Agglo qui profiteront à la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25.



## Focus sur : l'histoire de Saint-Bardoux

Habitants de Saint-Bardoux, vous vous êtes peut-être interrogés sur l'origine de son nom, et qui se cache derrière ce saint mal connu. « Bardoux » est en fait une forme modernisée de « Bardulphus », nom du moine qui, vers 850, fonda sur l'emplacement actuel du village un petit monastère. Si l'on apprécie aujourd'hui l'exceptionnel panorama qui s'étend sur pas moins de sept départements, englobant le Vercors, les



montagnes ardéchoises et le massif du Pilat, c'est sans doute sa position à la fois dégagée et dominante, assurant sa protection, qui retint le moine. Le monastère n'en fut pas moins détruit lors

des guerres de religion, mais le moine-fondateur, canonisé entre-temps, laissa son nom à l'endroit, rattaché à la baronnie de Clérieux et au diocèse de Vienne. Considéré comme un lieu-dit à la révolution française, Saint-Bardoux fut donc



logiquement rattaché à la commune de Clérieux. Et il fallut attendre le 19 juillet 1886 pour que s'opère une scission permettant à Saint-Bardoux de devenir une commune autonome. C'est à cette occasion que fut décidé d'ériger l'église actuelle. Saint-Bardoux fait aujourd'hui partie du canton de Romans-sur-Isère et des 54 communes de l'agglomération Valence / Romans.

### *✍* A vos agendas *✍*

Samedi-Dimanche 12-13 octobre  
Chemin des artistes  
(Salle des Fêtes)

Vendredi 18 octobre  
Repas dansant  
(Salle des fêtes)

Mercredi 23 Octobre  
Rencontre Point-Jeunes  
(Salle du Stade)

Vendredi 8 novembre  
Marché d'Automne  
organisé par le Comité des fêtes

Dimanche 10 novembre  
Matinée boudin  
(Salle du Stade)

Lundi 11 novembre  
Cérémonie commémorative  
au monument aux morts

Dimanche 24 novembre  
Après-midi théâtre  
(Salle des Fêtes)

Mardi 3 décembre  
Repas des aînés  
organisé par le CCAS

### *La commission communication*

Saint-Bardoux infos

Edité par la commune de Saint-Bardoux  
Distribué à domicile par le Conseil Municipal

Tirage à 300 exemplaires environ  
Périodicité : trimestrielle

Conception, rédaction et mise en page :  
Commission communication  
(Hélène Le Meur, Amandine Bouniol, Frédéric Gonin)

Prochaine parution : Décembre 2024